



Communiqué de presse du 28/6/2019

Les services départementaux de protection de l'enfance en charge des lieux d'accueil pour les enfants confiés au département sont en grève !

Qui sont-ils ?

Ces services ont pour mission de trouver des places d'accueil pour les enfants en danger soit en famille d'accueil pour un service soit en structures collectives (communément appelés foyers ou lieu de vie) pour l'autre service

Ces services sont chargés d'assurer la bonne adéquation entre les besoins de l'enfant et les spécificités du lieu d'accueil. Par exemple, les bébés sont placés dans des lieux d'accueil (familial ou collectifs) adaptés à leur très jeune âge (professionnels avec les aptitudes nécessaires, matériels adaptés).

Ces deux services s'appliquent à accompagner, à conseiller et à soutenir les lieux d'accueil de manière à garantir leur pérennité et leur qualité. Il y a également une mission de contrôle envers les lieux d'accueil collectif.

Enfants en danger sans place d'accueil

Depuis novembre 2018, une nouvelle organisation de la direction de la solidarité, la mission de recherche de lieux d'accueil pour les enfants placés à l'Aide Sociale à l'Enfance repose désormais sur les épaules de 10 agents alors

qu'elle était supportée par une centaine d'agents sur le territoire de notre collectivité.

Evidemment ces services explosent.

Et ce d'autant que le manque de places pour accueillir (en foyer ou en famille d'accueil) les enfants en danger est colossal.

Pas moins de 300 enfants attendent d'être protégés dans un lieu d'accueil adapté alors qu'une décision de justice pour les protéger est prise.

Dès lors les agents de ces services passent leur temps à chercher des places qui n'existent pas et ne disposent plus de temps pour soutenir et conseiller les lieux d'accueils.

Des lieux d'accueils livrés à eux-mêmes

Sans ce soutien et dans ce contexte de manque de places, les lieux d'accueil, isolés, s'épuisent ce qui entraîne des ruptures d'accueil pour les enfants confiés.

« *On ne choisit plus ce qui est bon pour l'enfant* »

Faute de places disponibles, les enfants sont placés dans des lieux par défaut, parfois même dans des hôtels ou restent à la rue, en errance. Il n'est pas rare que les enfants et adolescents dorment sur des matelas dans les couloirs ou sur les canapés au Foyer Département de l'Enfance et de la Famille. Des bébés subissent des ruptures d'accueil car faute de place ils sont envoyés dans l'urgence dans des familles d'accueil qui ne peuvent les garder dans la durée ; ensuite ils sont re-placés ailleurs et ainsi de suite.

L'accueil des enfants confiés au département se dégrade tellement qu'il n'est pas digne de l'enjeu qu'il revêt.

Cette situation a pourtant été anticipée depuis des années par les agents grévistes de ce service mais l'administration n'a pas entendu leurs alertes.

Depuis la nouvelle organisation, ces services ne peuvent plus assumer cette fonction car ils passent tout leur temps à chercher des places d'accueil dans un contexte de pénurie accrue.

Les agents sont épuisés et l'administration reste sourde à leurs appels. Aujourd'hui en grève, ils dénoncent des conditions de travail intenable, une souffrance professionnelle accrue par l'absence de réponse apportée par l'administration. Ils dénoncent également leur incapacité à mener leurs missions de soutien et d'accompagnement des lieux d'accueil qui engendre inévitablement une dégradation des conditions d'accueil des enfants par le Conseil Départemental de l'Hérault.

Ils demandent des effectifs supplémentaires et une organisation leur permettant d'exercer leur mission dans l'intérêt des enfants en danger.

Débrayage prévu le mardi 2 juillet et rassemblement de ces agents à 14h à l'Hôtel du département, entrée des élus avec le soutien des syndicats CGT et CFDT.
